
Une thèse à la Ville de Grenoble : l'éthique de recherche à l'épreuve du pouvoir.

Florian Pellat*^{1,2}

¹PELLAT – CNRS UMR 5600 EVS-ENS de Lyon, Université de Lyon, France – France

²Environnement Ville Société – École Normale Supérieure - Lyon, École Normale Supérieure - Lyon : UMR5600 – France

Résumé

Si les modalités de financement de la recherche en sciences sociales trouvent un écho grandissant à travers la Convention Industrielle de Formation par la REcherche (Cifre) depuis quelques années, la posture inédite que ce type de financement impose au jeune chercheur questionne l'équilibre entre, d'une part, une éthique scientifique indispensable à un travail de qualité, et d'autre part, les aspirations spécifiques à l'institution financeuse. Ce questionnement nous amène à poser l'hypothèse que le mode de financement Cifre, loin de contraindre le chercheur à une position de subordination vis-à-vis de son financeur, implique un nouveau cadre de collaboration dans lequel s'élabore un rapport de force où les parties-prenantes sont amenés à trouver un équilibre précaire et singulier.

En nous appuyant sur une expérience de thèse en géographie démarrée en 2020 au sein des services de la Ville de Grenoble, parallèlement au second mandat de l'équipe d'Eric Piolle (EELV), nous souhaitons proposer une réflexion sur la façon dont s'est construit un rapport de force entre un jeune chercheur engagé dans l'observation d'un dispositif spatial, le projet Place aux Enfants, et l'équipe du projet dont l'attente consistait à légitimer scientifiquement la production de ce dispositif.

Pour ce faire, nous souhaitons dans un premier temps revenir sur la façon dont le dispositif spatial engage la recherche. Nous exposerons le contexte politique dans lequel s'inscrit ce dispositif, le réseau d'acteurs qui y prend part, les moyens qui lui sont attribués, les pratiques discursives qui s'y déploient.

Une fois ce contexte posé, nous souhaitons revenir sur le cadre dans lequel le jeune chercheur est invité à s'intégrer à ce dispositif. Les aspects réglementaires, de hiérarchies, d'objectifs explicites et, surtout, implicites.

Dans un second temps, une fois le terrain de recherche découvert, nous proposons une lecture de la façon dont le jeune chercheur engage ses travaux : concepts et méthodologies mobilisés, modalités d'interactions avec les parties-prenantes des travaux de recherche. Concrètement, nous reviendrons sur la stratégie que le jeune docteur élabore pour s'insérer dans le contexte de travail que le financeur impose.

Enfin, en prenant l'exemple d'une phase d'interactions autour de l'évaluation du dispositif

*Intervenant

spatial, nous souhaitons montrer comment les parties-prenantes trouvent un point d'équilibre dans la collaboration.

Ce faisant, nous souhaitons enrichir les réflexions sur l'indépendance du chercheur embarqué dans un dispositif qui, contraignant à première vue, semble offrir suffisamment d'espace pour lui permettre de "composer" avec.

Bibliographie indicative

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, Payot, Paris, 2007.

DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*, Gallimard, Paris, ed 1990.

DE CERTEAU Michel, GIARD Luce, MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien, II : Habiter, cuisiner*, Gallimard, Paris, 1994.

FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966.

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Gallimard Paris, 1969.

FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1970.

LEMOINE Simon, *Micro-violences. Le régime du pouvoir au quotidien*, Paris, CNRS, 2017.

LEMOINE Simon, *Le sujet dans les dispositifs de pouvoir*, Rennes, PUR, 2013.

LUSSAULT Michel, " L'expérience de l'habitation ", *Annales de géographie* 2015/4 (No 704), p. 406-423.

Mots-Clés: Cifre, dispositif spatial, éthique, légitimation